

Il est encore temps pour la Mairie et la Préfecture de mettre en place un moratoire sur les démolitions des quartiers Reynerie et Bellefontaine, Et ainsi de respecter la vie de celles et ceux qui y vivent !

RASSEMBLEMENT VENDREDI 22 Octobre, 15h00
Place Abbal, métro Reynerie

Il faut que les responsables de la Métropole et de la Préfecture acceptent de mettre en place ce moratoire. Les raisons idéologiques et politiciennes avancées ne sont pas défendables face à la situation que nous vivons. Le projet de démolition/reconstruction date de plusieurs années, et **depuis beaucoup de choses ont changé** (urgence climatique, crise, bilan des premières démolitions/reconstructions, avancées techniques pour la rénovation énergétique etc...) et un tel projet n'est plus du tout adapté à la situation. Il n'y a pas de honte à tenir compte des éléments nouveaux et à revenir en arrière pour améliorer un projet dépassé ; au contraire, c'est une bonne chose de marquer l'arrêt, et de prendre le temps de réfléchir autrement, avec les gens concernés : cela évite de faire d'énormes erreurs que tout le monde paie ensuite pendant des décennies.

Nous redisons les point essentiels qui justifient ce moratoire :

1) Au Mirail, il y a **une vraie vie de quartier, avec des liens de solidarité forts entre les habitants, par-delà des origines et des situations sociales différentes**. Solidarité encore plus importante quand la situation devient de plus en plus difficile : précarité, inflation... Quel intérêt ont la Mairie, la Métropole, la Préfecture à casser cela ?

Beaucoup de personnes âgées vivent là depuis des décennies, avec l'obligation de déménager et d'aller ailleurs, elles sont bousculées dans leurs vies, leurs habitudes, leurs points de repères : ce n'est pas acceptable. Et dire « *nous allons construire un établissement pour les personnes âgées* » (M. Cognard, conseiller municipal en charge de la ville) ne répond pas. D'abord parce que cet établissement n'existe pas, et surtout parce que les personnes âgées veulent garder leur vie sociale, la possibilité d'accueillir chez eux leurs petits-enfants, ce n'est pas à la mairie de décider pour elle de les placer en maison de retraite !

2) **Les habitants doivent être respectés** : depuis plusieurs années nous avançons le principe suivant : **un habitant = un habitant, chacun doit être respecté dans sa vie, ses choix. Partir ou rester c'est à chacun de choisir**.

De plus, lors des relogements les bailleurs (Les Chalets, Toulouse Métropole Habitat) utilisent des méthodes condamnables : pressions incessantes sur les locataires, procédures de relogement non conformes avec la réglementation, propositions plus chères pour des logements plus petits et plus éloignés... Les Chalets vont même jusqu'à proposer des relogements dans des immeubles prévus à la démolition dans 2 ans ! Quel mépris de nos vies ! Nous obliger à partir et nous mettre dans la précarité, cela n'est pas prévu dans les conventions de relogement ! L'entretien des immeubles qu'ils veulent démolir n'est plus fait, les ascenseurs ne sont plus entretenus et dépannés correctement, les rats sont laissés libres de proliférer... C'est une façon de faire honteuse pour pousser les gens à partir ! Il en est de même des « incivilités », plus que tolérées.

3) **Le Collectif d'Architectes qui travaillent avec les habitants** demande qu'un appel à projet architectural et urbanistique soit mis en place. C'est aussi à cela que sert le moratoire ! Ils ont bien montré à tout le monde, et notamment à la Mairie, que l'ensemble des immeubles concernés font partie du patrimoine architectural du 20^e siècle. D'ailleurs de nombreux architectes de renom ont répondu favorablement à leur appel (comme Lacaton et Vassal qui ont eu l'équivalent du Prix Nobel

d'Architecture), ainsi que le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes. De plus il est reconnu partout que les logements prévus à la démolition sont sains, beaux, spacieux, traversants et sans vis-à-vis. Pourquoi détruire cela et les remplacer par des petits cubes entassés les uns à côté des autres, avec des appartements plus petits, non traversants, avec vis-à-vis et en bétonnant les espaces verts existants ? Les temps ont changé, il faut cesser de raisonner comme il y a 10 ou 20 ans ! Le gâchis architectural, et économique n'est plus acceptable et excusable. Il faut aussi souligner le gâchis social que représente la destruction de ces grands logements de type HLM alors qu'il y a plus de 31.000 demandes de logement social non satisfaites sur Toulouse, et de nombreuses familles mal logées ou à la rue.

4) Il y a un coût écologique énorme à détruire et reconstruire ; tous les experts sont d'accord là-dessus : détruire et reconstruire représente une empreinte carbone 3 fois plus élevée que de faire une rénovation de qualité de l'existant ! Pourquoi la Mairie et la Préfecture ne veulent rien entendre là-dessus ? Pourquoi ce refus de mener une véritable étude sur cette question, et la rendre publique ? C'est aussi à cela que sert le moratoire.

5) L'argent, des millions d'euros, mis dans ce projet dépassé vient de l'argent public que l'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine) dépense sans regarder, sans évaluer les coûts d'une rénovation de l'existant. Le projet prévoit la démolition de 1.400 logements habitables de suite alors qu'il y a un manque énorme de logements sociaux ! Nous parler de sobriété et en même temps poursuivre de telles politiques est à minima une grande hypocrisie, ou le signe d'une incompétence flagrante accompagnée d'un mépris de la vie des gens concernés. Quels intérêts sont recherchés ? Pas celui de la collectivité, pas celui du bien public, pas celui de tous les gens de la ville et du pays.

Un moratoire est possible, nécessaire. Le Maire, le Préfet peuvent le décider rapidement et ne pas s'entêter dans la poursuite de ce gâchis humain, économique, écologique et architectural.

**Venez en débattre avec des habitants, des architectes, des associations
Samedi 22 Octobre, 15h00**

L'Assemblée d'Habitants de Reynerie

Toulouse, le 03/10/2022

mail : assemblee.habitants.reynerie@gmail.com